

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
EXPLOITATION, TRAFIC, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ITS

RÉF: 9208-13

Mettre en oeuvre les équipements de la route en milieu interurbain - signalisation et dispositifs de retenue

EN BREF

La signalisation et les équipements de la route évoluent avec les changements de pratiques de déplacement et doivent garantir la sécurité optimale à l'utilisateur.

THÉMATIQUES

Les fondements juridiques et réglementaires. Les dispositifs de retenue. La signalisation (horizontale, verticale et temporaire). La qualification des équipements

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services techniques des collectivités territoriales (services aménagement, entretien, exploitation de la voirie, sécurité routière), services entretien et exploitation des sociétés d'autoroutes, DDT, DIR, DREAL, Etablissement Public d'Etat, bureaux d'études, fabricants de matériel de signalisation et de dispositifs de retenue.

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

CERNER les règles en matière d'équipements de la route en milieu interurbain.
METTRE EN PLACE la signalisation en fonction des aménagements et du type de route.
PROCÉDER à des choix en matière d'équipements, garantissant un maximum de sécurité dans le respect des normes en vigueur.
IDENTIFIER les risques pénaux encourus en cas d'accident et de recours.

NB : dans le cadre d'une montée en compétence sur la signalisation interurbaine, cette session de formation vous apporte les fondamentaux nécessaires pour ensuite vous diriger vers les stages d'approfondissement sur les différents types d'équipements.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 19 au 21 juin 2019 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 170,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Christophe SIMONET, Chargé d'études, Cerema DTer SO
Patrice DELASALLE, Chargé d'études, Cerema DTer NC

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MERCREDI 19 JUIN

9h00 - 9h30
Introduction et présentation de la session

Fondements juridiques et réglementaires

9h30 - 10h30
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET
La réglementation et les ressources disponibles

10h45 - 13h00
Alain PRACHE, *Magistrat*
Les aspects juridiques et les problèmes de contentieux

Dispositifs de retenue

14h30 - 18h00
Patrice DELASALLE, *CEREMA/DTerNC*
Christophe SIMONET
Les différents dispositifs : conditions d'emploi et d'implantation

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 20 JUIN

Signalisation

9h00 - 12h30
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET
La signalisation verticale de police

14h00 - 15h30
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET, *CEREMA/DTerSO*
Le balisage

15h45 - 18h00
Nathalie DEMEURISSE, *CEREMA Sud Ouest*
La signalisation de repérage (direction, SIL, animation culturelle et touristique)

Fin de la journée à 18h00

VENDREDI 21 JUIN

Signalisation (suite)

8h30 - 11h00
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET
La signalisation horizontale

Etudes de cas

11h15 - 12h30
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET
La signalisation temporaire

14h00 - 16h00
Patrice DELASALLE
Christophe SIMONET
Etudes de cas : travail en sous-groupes, restitution et correction

16h00 - 16h30
Conclusion et évaluation de la session

Fin de la session à 16h30